

présent pour cadre l'aide traditionnelle. Mentionnons entre autres le Centre de semences d'arbres forestiers Canada-ASEAN et le Projet de transformation des prises halieutiques. Je constate avec plaisir que l'ACDI dispose maintenant de plusieurs instruments et mécanismes souples qui lui ont déjà permis de diversifier ses activités de coopération avec les pays membres de l'ASEAN. Ces mécanismes comprennent le Programme de coopération industrielle, qui permet de mettre à profit le savoir-faire, les compétences et les ressources financières du secteur privé ; le Programme de coopération institutionnelle, qui nous permet de financer des coentreprises entre des universités, des collèges, des instituts techniques ou professionnels canadiens et leurs partenaires dans les pays en voie de développement ; et le Programme de promotion de la gestion, qui nous permet de contribuer à des projets visant à améliorer la capacité gestionnelle.

Les projets de coopération

Le Dialogue de Manille a permis de préciser un certain nombre de domaines qui nous intéressent et que nous nous proposons d'explorer sans délai. Au nombre des projets, mentionnons la tenue d'un séminaire au Canada, en 1983, qui permettrait aux spécialistes du secteur énergétique de l'ASEAN de rencontrer leurs homologues canadiens. Le séminaire serait suivi d'une visite d'installations canadiennes et d'institutions liées à l'énergie, comme la nouvelle société Petro-Canada International, qui représente une initiative importante du gouvernement du Canada et qui étudie entre autres les moyens d'aider les Philippines et la Thaïlande à réduire leur dépendance du pétrole importé. Le Canada a aussi entrepris de financer une étude de faisabilité technique et économique sur l'installation d'un dépôt régional de manutention du charbon.

Pour ce qui est de l'océanographie, nous avons convenu de fournir 500 000 \$ canadiens qui serviront de capitaux d'amorçage pour financer des études qui conduiront à une collaboration plus étroite entre le Canada et les pays de l'ASEAN. Nous avons aussi indiqué que nous étions prêts à tenir un séminaire sur la formation professionnelle pour trouver des façons de collaborer qui soient à notre avantage mutuel.

Voilà quelques exemples des nombreuses voies empruntées par le Canada et l'ASEAN dans leur recherche de nouvelles formes de coopération. J'espère que nous pouvons considérer le dialogue Canada-ASEAN comme un moyen de travailler ensemble — de se pencher sur nos problèmes, de partager nos idées — plutôt que comme un simple moyen d'arracher des concessions ou d'obtenir des fonds. C'est pour cela que nous proposons de contribuer à l'établissement de l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission consultative conjointe, qui se tiendra au Canada, l'année prochaine.

Je me suis étendu longuement sur nos relations économiques avec l'ASEAN. Toutefois, l'appui et l'intérêt du Canada pour votre association découlent d'un engagement politique ferme. Nous avons été impressionnés par la croissance des pays de l'ASEAN et leur sentiment de partager une destinée commune, ainsi que par le progrès économique et social que vous avez accompli dans la région, progrès qui est le fondement même de la paix et de la stabilité. Par conséquent, nous continuerons de collaborer avec l'ASEAN à la recherche d'un règlement pacifique du problème cambodgien,